



REGLEMENT – SAISON 2022/2023

- Les enfants sont sous la surveillance des parents tant que le cours n'a pas commencé.
- Le kimono doit être propre (il doit être lavé régulièrement)
- Tous les bijoux sont strictement interdits afin d'éviter tous risques de blessures.
- Une paire de claquettes ou de tongs est obligatoire pour venir du vestiaire au tatami.
- Les ongles des pieds et des mains doivent être propres et coupés.
- Une petite bouteille d'eau ou gourde peut être amenée si besoin.
- Les parents doivent prévenir de tout retard pour venir rechercher leur(s) enfant(s).
- Lors de toutes manifestations, stages, sorties ou autres, les enfants sont sous la responsabilité des parents ou de la personne les accompagnants.

Nom et Prénom de l'enfant :

Fait à le/...../.....

Signature du responsable légal